



A Paris, le 29 octobre 2018

Mme Sophie Taillé-Polian
Sénatrice du Val-de-Marne
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06

Ref : LJ/JH

Objet : devenir du Cerema

PJ : communiqué de presse FO suite à la catastrophe de Gênes

Madame la Sénatrice,

Vous êtes intervenue ces derniers mois auprès du Gouvernement concernant le devenir du Cerema au regard de la situation économique catastrophique dans laquelle celui-ci se trouve et des baisses massives d'effectif qu'il a subies - et qu'il subira encore ces prochaines années, si le Gouvernement poursuit ses desseins. Au nom de l'ensemble des agents du Cerema, je vous en remercie chaleureusement.

Après une année 2018 marquée par une crise profonde de l'Établissement et des baisses des moyens et d'effectifs spectaculaires, le Gouvernement a annoncé la poursuite de la purge, beaucoup plus violente pour le Cerema que pour l'ensemble des services du Ministère en charge de la Transition écologique et solidaire : -3,75 % des effectifs du Cerema, contre - 2 % pour l'ensemble du bloc ministériel MTES-MCT.

C'est ainsi l'ingénierie de l'État qui disparaît, alors que l'actualité a montré l'utilité d'un « établissement public jeune qui répond au besoin criant d'ingénierie et d'expertise des collectivités territoriales » (avis de l'Assemblée Nationale n° 113 – 2017-2018 - établi par M. Guillaume Chevrollier). D'ailleurs, ne craignant pas la schizophrénie, le Gouvernement mentionne régulièrement le Cerema dans ses réponses aux nombreuses demandes de soutien technique exprimées par les élus. En particulier, la catastrophe de Gênes a montré qu'il est crucial de conserver une capacité d'expertise, de contrôle et d'intervention sur les infrastructures pour assurer la sécurité de nos concitoyens. Si le réseau routier national n'inspire pas d'inquiétude à moyen terme (cf. avis joint), il n'en va pas du tout de même pour le réseau géré par les collectivités locales. La Ministre des Transports a indiqué lors du Conseil des Ministres du 22 août 2018 suivant le drame : « Concernant les routes départementales et communales, les collectivités sont en charge de leur entretien. Cependant, l'État apporte son soutien technique aux collectivités à travers l'expertise et l'ingénierie du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). »

Après avoir liquidé l'assistance technique pour raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (Atesat), le Gouvernement suggère que le Cerema serait en capacité d'assurer une surveillance de 100 000 ouvrages d'art, alors que, dans le même temps, il en supprime des équipes entières et ne finance pas le renouvellement de ses matériels.



Plus largement, c'est l'ensemble des champs d'intervention du Cerema, portant sur la transition écologique et la cohésion des territoires, qui sont attaqués au travers du PLF 2019.

Dans ses réponses aux parlementaires qui l'ont saisi du sort du Cerema, le Gouvernement évoque des moyens « dimensionnés de façon à lui permettre d'accomplir ses missions et à préparer l'avenir ». Tous les observateurs indépendants et toutes les analyses comptables montrent que le patrimoine Cerema est en contraction et que sa pérennité ne sera plus assurée si la purge se poursuit.

Une partie de la démission de Nicolas HULOT a été justifiée par un refus de gérer plus avant des contradictions majeures. Le sort réservé au Cerema en fait partie, et il est temps de mettre un terme à cette saignée !

Il est temps d'amener le nouveau Ministre en charge de la transition écologique et solidaire à protéger ses services et ses équipes face aux velléités délétères et court-termistes du Ministère de l'action et des comptes publics.

Le débat budgétaire se poursuivra les jours qui viennent au Sénat.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir interpellier le Gouvernement, sous la forme de questions écrites ou orales, sur les contradictions qui persistent entre le discours de soutien aux collectivités territoriales qu'il affiche et l'entreprise de démolition du Cerema qu'il met en œuvre. En outre, des projets d'amendement visant à préserver les effectifs et les moyens du Cerema constitueraient une réponse forte de la Représentation nationale aux coups portés à l'ingénierie publique.

Restant à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez nécessaires et vous rencontrer, je vous prie d'accepter, Madame la Sénatrice, l'expression de mes sincères salutations.

Le Secrétaire général

Jean HEDOU